

CABINET DU MINISTRE.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au retour à la vie civile des officiers généraux.

Du 5 janvier 2007

NOR D E F M 0 7 0 0 0 7 9 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.11.

Référence de publication : JO n° 29 du 3 février 2007, texte n° 8 ; JO/38/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.